

Détails des étapes de la procédure

2 Dépôt de la demande d'extrait d'acte de naissance

OÙ DEVEZ VOUS ALLER ?



Entité en charge
MAIRIE DU PLATEAU

Avenue Chardy, près du Ministère des Affaires
Etrangères et du Fonds d'Entretien Routier
(FER), Abidjan



Service concerné
GUICHET 7 DÉPÔT

Lun: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Mar: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Mer: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Jeu: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Ven: 07:30-12:30, 13:00-16:30



Personne responsable
**MME LILIANE ADOU ET MME AWA
SAWADOGO**

Agents guichet demande d'actes d'Etat
Civil
Tel: +225 05 39 20 56, +225 01 02 73 74

QU'ALLEZ VOUS OBTENIR ?

1. Reçu de demande d'un extrait d'acte naissance
2. Rendez-vous

QUE DEVEZ VOUS FOURNIR ?

1. Extrait d'acte de naissance (copie simple)
du commerçant

COMBIEN DE TEMPS ÇA DURE ?

Files d'attente: min. 5mn - max. 10mn
Temps au guichet: min. 5mn - max. 10mn
Attente avant étape suivante: min. 1 j - max. 3 j

BON À SAVOIR

L'usager ne disposant pas de la photocopie de son extrait d'acte de naissance peut fournir pour sa demande, une fiche de renseignements comportant ses nom et prénoms, sa date et son lieu de naissance ou encore une photocopie de sa pièce d'identité. Le délai pour le retrait de l'extrait d'acte de naissance est de 24 heures. Il peut aller jusqu'à 48 heures lorsque certaines difficultés techniques surviennent. En cas de perte du reçu de demande d'extrait d'acte de naissance, l'usager pourra retirer son extrait en présentant une photocopie de l'extrait ou celle de sa carte nationale d'identité et en donnant la date de dépôt de la demande ainsi que celle du rendez-vous pour le retrait. Pour l'établissement de tout document, l'usager devra s'adresser directement aux agents de l'Etat Civil de la mairie qui se distinguent par leur uniforme. Il existe 2 guichets pour le dépôt des demandes d'extraits d'actes d'Etat Civil, les guichets 6 et 7.

EN CAS DE PROBLÈME : SOUS DIRECTEUR DE L'ETAT CIVIL



Entité en charge
MAIRIE DU PLATEAU

Avenue Chardy, près du Ministère des Affaires
Etrangères et du Fonds d'Entretien Routier (FER),
Abidjan



Service concerné
SOUS DIRECTION DE L'ETAT CIVIL

Lun: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Mar: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Mer: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Jeu: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Ven: 07:30-12:30, 13:00-16:30



Personne responsable
M. AGOUSSI GILLES VALÈRE

Sous Directeur de l'Etat Civil
Tel: +225 07 98 33 83

Entité en charge:

Mairie du Plateau

Certifié par:

M^r AGOUSSI Gilles Valère Allé



Date / Signature:

03/04/2013

Alleg'ant
Agoussi Gilles Valere Oth.

S/ Directeur de L'Etat-Civil
Mairie du Plateau